

Le chantier de la route de Certoux à Perly entre dans sa dernière phase.

Dans le cadre de l'aménagement de la route de Certoux et de sa mise en Zone 30, des travaux vont débuter au carrefour devant la poste, au croisement entre la route de Certoux et le chemin du Relai. Ils consistent à rétrécir la chaussée, afin d'empêcher les véhicules de dépasser le bus lorsqu'il est à l'arrêt, et à créer un trottoir traversant à l'entrée du chemin du Relai côté Jura, de manière à marquer l'entrée dans la Zone 20 afin de susciter un ralentissement des véhicules.

Pendant toute la durée des travaux, la vitesse sur le tronçon de la route de Certoux sis entre la route de St-Julien et la route de Lully sera limitée à 30 km/h, y compris devant l'école (suppression du 40km/h). Ce tronçon, ainsi que le chemin de la Mairie, sera mis en Zone 30 après la fin des travaux.

Pendant toute la durée du chantier, l'office de poste reste accessible aux véhicules. Il faudra rester vigilant car les indications d'accès seront mises en place en fonction de l'avance des travaux.

Les Autorités recommandent aux usagers de circuler avec prudence et les remercient par avance de se conformer à la signalisation mise en place.

Mairie de Perly-Certoux
51 route de Certoux
1258 Perly-Certoux

Téléphone : 022 / 721.02.50
e-mail : info@perly-certoux.ch
Toute l'actualité sur
www.perly-certoux.ch

Merci de votre compréhension.



INFORMATION COMMUNALE

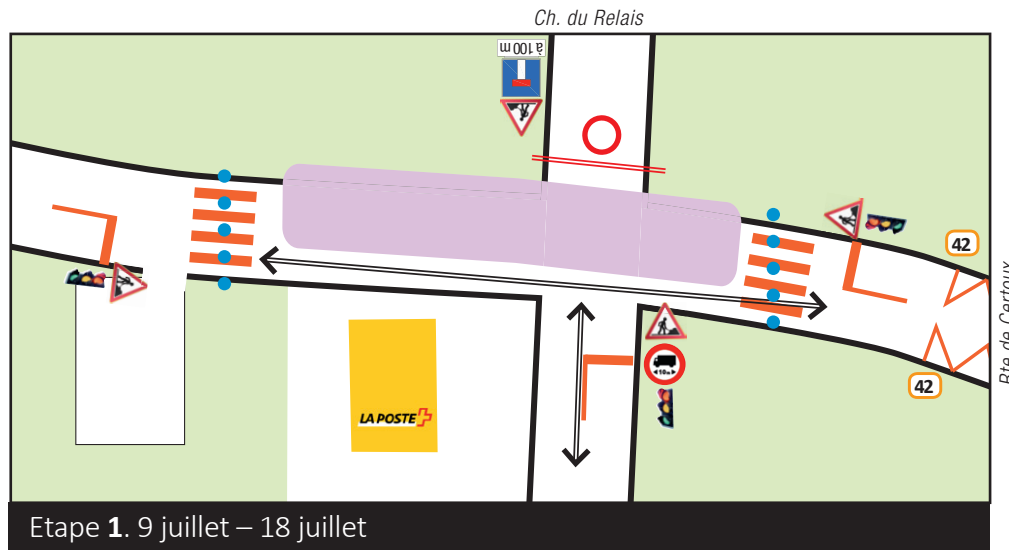
**Mise en zone 30
de la route de Certoux**
Carrefour Poste-Relai en travaux
Du 9 juillet au 2 août 2018



Phasage des travaux

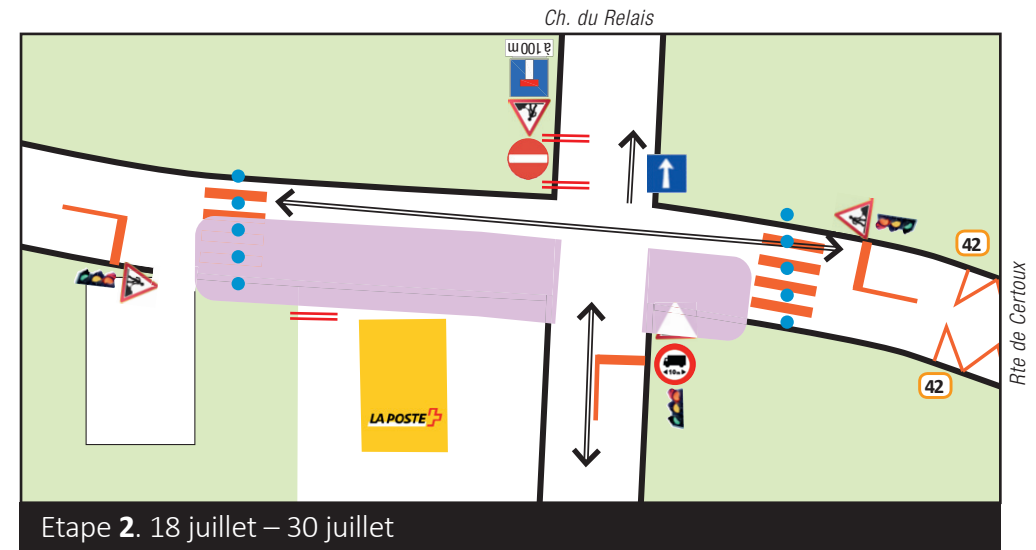
LÉGENDES

- Emprise chantier indicative
- Sens du trafic
- Fermeture aux véhicules
- Itinéraire piéton

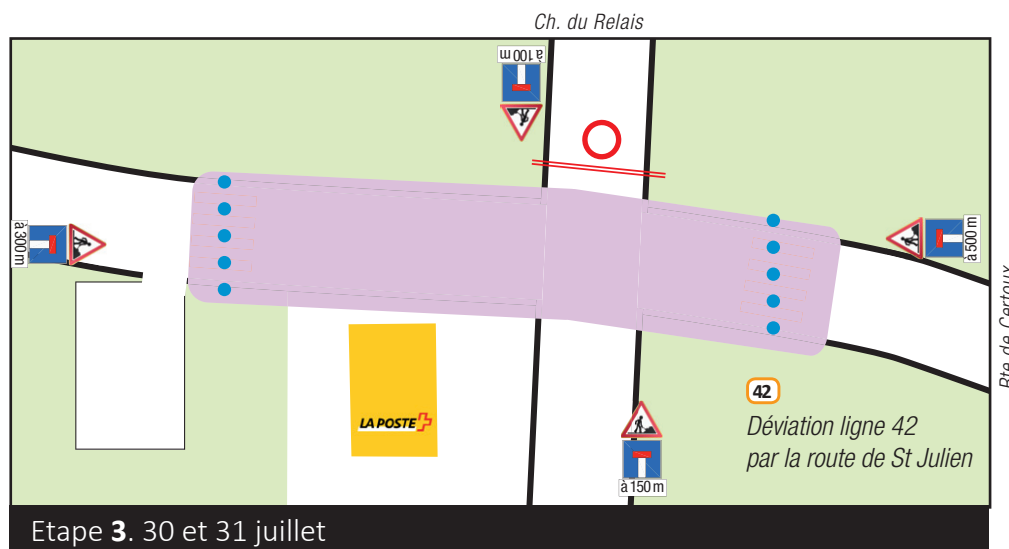


Pour permettre aux travaux de se dérouler sur la moitié de la chaussée, diverses mesures sont prises, comme la pose de feux de signalisation pour gérer l'alternance de la circulation des véhicules (la circulation des véhicules de plus de 10m venant du chemin

du Relai sera interdite dans la zone du chantier, la largeur restant de la chaussée étant de 3m), la fermeture du chemin du Relai côté Jura, le déplacement des arrêts Perly-Village de la ligne 42, et la suppression d'une dizaine de places de stationnement.

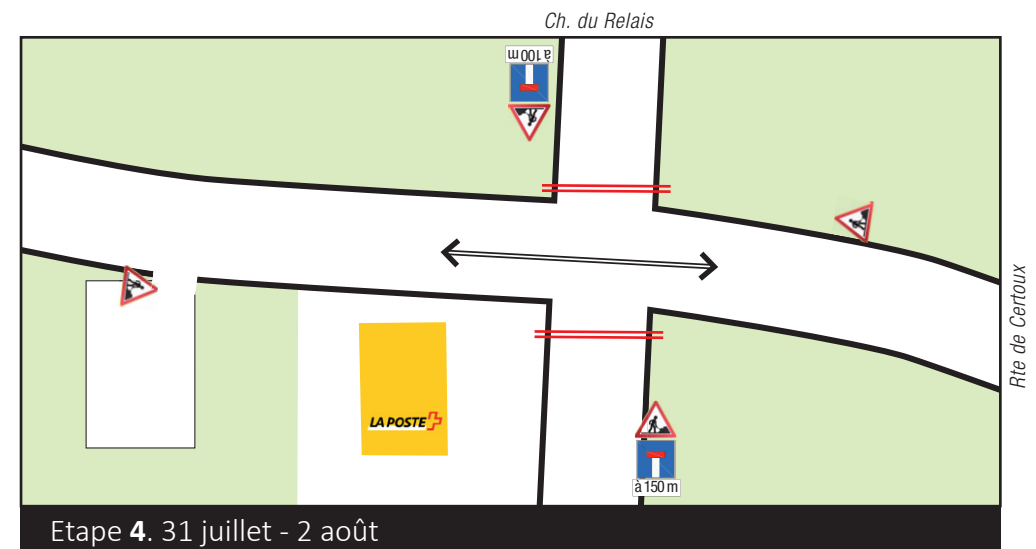


Mêmes mesures que l'étape précédente, avec mise en sens unique sur le chemin du Relai, entre la route de Certoux et le no 36, et mise en impasse du chemin du Relai, côté Jura, depuis le chemin du Village-de-Perly.



Pose de l'enrobé, circulation interdite sur l'entier du tronçon concerné par les travaux. Déviation de la ligne 42 par le chemin de la Mairie avec mise

au clignotant au carrefour route de St-Julien-chemin de la Mairie pour faciliter le passage des bus.



Maintien de la fermeture du chemin du Relai, côté Salève et côté Jura pour éviter les cisaillements (marques) sur l'enrobé frais.